



Credit : La Houblonnière du Lac

Le comité de filière brassicole s'est réuni pour faire le bilan du plan filière 2021-2024 et construire de nouvelles mesures adaptées aux enjeux de la filière. Ces mesures intègrent le **plan filière grandes cultures** pour favoriser les interactions au sein de la filière.

L'enjeu principal est de stabiliser l'implantation des acteurs présents à tous les maillons de la chaîne. Pour cela, il est nécessaire de **favoriser l'utilisation régionale des matières premières régionales**. Ainsi, les soutiens régionaux seront plus importants pour les acteurs d'approvisionnement dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Un autre enjeu identifié est celui de la consommation des ressources dans la filière. Des aides en faveur de la diminution des consommations d'eau, d'énergie et pour favoriser la consigne du verre sont disponibles.

Calcul du taux d'aide en fonction de l'approvisionnement régional pour une malterie, brasserie ou entreprise valorisant les drèches

Le demandeur d'aide (ici, une brasserie) remplit un fichier récap des appros en houblon et en malt régional visé par son comptable

Taux d'apro régional en houblon

Bonus « houblon régional » en pourcentage du taux de sub de base*

Taux d'apro régional en malt issu de céréales régionales

Bonus « malt régional » en pourcentage du taux de sub de base*

Taux d'aide = Taux de base* + bonus houblon + bonus malt

Brasserie : Part d'apro en malt régional issu de céréales régionales	Majoration du taux d'aide en % du taux de base*
< 10%	0
10% - 25%	10%
25%-45%	20%
45% - 60%	30%
60%-80%	40%
> 80%	50%

Brasserie : Part d'apro en houblon régional	Majoration du taux d'aide en % du taux de base*
< 10%	0
10% - 25%	10%
25%-45%	20%
45% - 60%	30%
60%-80%	40%
> 80%	50%

Malterie : Part d'apro en céréales régionales	Majoration du taux d'aide en % du taux de base*
< 10%	0
10% - 25%	20%
25%-45%	40%
45% - 60%	60%
60%-80%	80%
> 80%	100%

Un exemple : une brasserie s'approvisionne à 30% en malt régional issu de céréales régionales et à 50% en houblon régional.

Le taux de base de l'aide sollicitée est de 30%.

Quelle est la valeur du taux de subvention bonifié pour cette brasserie ?

Taux de subvention bonifié = 30% + 20%*30% + 30%*30% = 45%

* Le taux de subvention de base est précisé dans les tableaux suivants

Des questions ?



robinson.meguerditchianhoffmeyer@aura.chambagri.fr



Quelles aides pour la production de houblon en AURA?

Credit : La Houblonnière du Lac

Acteurs éligibles	Intitulé de l'aide	Dépenses éligibles	Plancher et plafond de dépenses éligibles	Mesure FEADER complémenteaire
	<u>I.3 Implanter du houblon</u> 	Achat de plants & royalties, Prestation de travaux de plantation, préparation , palissage , Bras porte outil, Poteaux, Câbles et systèmes d'ancrage, Récolteuse, Nacelle de taille.	Plancher : 1 300 € HT Plafond : 5 000 € HT Taux d'aide de base 40% Taux max JA & NI : 80%	FEADER 301
	<u>I.4 Protéger les cultures de houblon</u> 	Equipements de protection des cultures et filets Investissements immatériels (études de faisabilité, diagnostics environnementaux, analyses de sols)	Plancher : 1 300 € HT Plafond : 5 000 € HT Taux d'aide de base 40% Taux max JA & NI : 80%	FEADER 301
	<u>I.5 Investir pour la transformation du houblon</u> 	Trieuse, Séchoir à houblon Presse à balles, Unité de pelletisation Matériel de conditionnement Les investissements immatériels (études de faisabilité)	Plancher : 1 300 € HT Plafond : 10 000 € HT Taux d'aide de base 40% Taux max JA & NI : 80%	FEADER 302

Quelles aides pour mon entreprise de la filière brassicole ?

Acteurs éligibles	Intitulé de l'aide	Dépenses éligibles	Plancher et plafond de dépenses éligibles	Mesure FEADER complém entaire
   	<u>I.6A Promouvoir la filière brassicole régionale</u> 	Maquettage & création graphique Impressions & PLV Réalisation de films Inscription à des salons professionnels et grand public Campagne de communication & animations réseaux sociaux Mise en place d'itinéraires touristiques Coûts directs de personnel Coûts indirects au réel	Plancher : 1 700 € HT Plafond : 10 000 € HT Taux d'aide de base 30% Taux d'aide bonifié max : 60%	
 	<u>I.10 Investir dans les contrats brasseurs avec les bars et restaurants</u> 	Matériel de distribution de la bière, tireuse à bec fixe Prestations d'installation de matériel de distribution de la bière	Plancher : 2 000 € HT Plafond : 20 000 € HT Taux d'aide de base 30%	
   	<u>V.1 Optimiser l'utilisation des ressources</u> 	Chauffe-Eau solaire Isolation des tuyaux Système de réutilisation de l'eau Pompe à chaleur Isolation des bâtiments ...	Plancher : 1 000 € HT Plafond : 10 000 € HT (agriculteurs) 50 000 € HT (malterie & brasserie) Taux d'aide de base 40% Taux d'aide bonifié max : 80%	FEADER 303

Quelles aides pour mon entreprise de la filière brassicole ?

Acteurs éligibles	Intitulé de l'aide	Dépenses éligibles	Plancher et plafond de dépenses éligibles
 	<u>V.2 Amorcer une boucle de réemploi du verre</u> 	Contrat pluriannuel (au moins 3 ans) d'engagement auprès d'une entreprise de consigne, comprenant l'achat de bouteilles destinées au lavage et à la consigne, Etude préalable si adossée à l'investissement	Plancher : 5 000 € HT Plafond : 20 000 € HT Taux d'aide de base 10% Taux d'aide bonifié max : 20%
   	<u>V.3 Investir dans du petit matériel pour la consigne et la manutention</u> 	Casiers, Palox avec couvercle, tout matériel permettant la manutention des produits brassicoles ou étant nécessaire à la mise en place de la consigne	Plancher : 2 000 € HT Plafond : 10 000 € HT Taux d'aide de base 30% Taux d'aide bonifié max : 60%
 	<u>V.4 Analyser la qualité des productions</u> 	Analyses qualité des orges régionales pour la production de malts, analyses des malts et de drèches régionaux pour fabrication de coproduits	Plancher : 3 500 € HT Plafond : 5 000 € HT Taux d'aide de base 15% Taux d'aide bonifié max : 30%

Légende



Producteur.rice de houblon



Malterie



Brasserie



Aide réservée aux acteurs s'approvisionnant dans la région



Aide variant selon le taux d'approvisionnement dans la région